

EGIDE SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

EGIDE SA
SITE SACTAR
2, rue Descartes
84500 Bollene

A l'assemblée générale,

Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EGIDE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

Continuité d'exploitation

Nous n'avons pas obtenu les éléments permettant de justifier du maintien du principe de continuité d'exploitation tel que retenu par le groupe et mentionné au paragraphe « Gestion du risque financier » de la note 2.2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés.

Actifs incorporels et corporels

Les éléments qui nous ont été fournis par la direction du groupe à l'appui de la réalisation du test de valeur des actifs incorporels et corporels, et notamment les éléments sous-tendant les hypothèses clés de croissance du chiffre d'affaires ou de marge prévisionnelle ne sont pas suffisamment étayés pour nous permettre d'apprécier le caractère probant des projections utilisées et donc de nous prononcer sur la valeur nette comptable des actifs concernés qui s'élèvent respectivement à 3,2 millions d'euros et à 5,5 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Stocks

Sur la base des diligences d'audit réalisées sur les stocks, nous avons relevé des anomalies relatives au processus de valorisation susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur des stocks d'en-cours et de produits finis. Sur la base des éléments communiqués par la société, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer l'impact de ces anomalies sur la valorisation des stocks d'en-cours et de produits finis dont la valeur nette s'élève à 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Engagements hors bilan

Le paragraphe « Engagements et autres obligations contractuelles » de la note 2.15 "Autres informations" de l'annexe aux comptes consolidés ne mentionne pas :

- Qu'un engagement d'investissement prévu dans le cadre de la subvention octroyée par la BPI en date du 7 janvier 2021 n'a été que partiellement réalisé ;
- Qu'un dépôt de garantie pourrait être appelé dans le cadre du contrat de « lease-back » concernant les bâtiments d'Egide Inc..

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Suivi de l'endettement et de la trésorerie

(Paragraphe « Gestion du risque financier » de la note 2.2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 décembre 2023, l'endettement du groupe s'élève à 12,9 millions d'euros.

Etant donné l'importance de l'endettement et des résultats déficitaires du groupe depuis plusieurs exercices, nous considérons que le suivi de l'endettement et de la trésorerie est un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance et apprécier le processus mis en œuvre par la direction pour l'élaboration des plans d'affaires et des projections de flux de trésorerie ;
- Analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie revues par le conseil d'administration dans le cadre du processus budgétaire avec les prévisions des exercices précédents et les flux de trésorerie réels ;
- Effectuer des entretiens avec la direction pour analyser les principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces hypothèses aux explications obtenues ;
- Revoir le niveau de trésorerie pour vérifier qu'il permet de financer l'activité des douze prochains mois.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

A l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

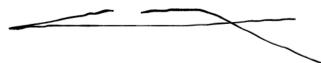
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

RSM Paris Audit



Thierry Charron



Régine Stephan



COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

Au 31 Décembre 2023

EGIDE SA
Site Sactar - 84500 BOLLENE France

Sommaire

1	ETATS CONSOLIDES	3
1.1	Etat de la situation financière consolidée	3
1.2	Etat du résultat net consolidé.....	5
1.3	Etat du résultat global consolidé	6
1.4	Tableau des flux de trésorerie	7
1.5	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	8
2	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	9
2.1	Informations générales	9
2.2	Principes et méthodes comptables générales	9
2.3	Faits marquants de la période.....	12
2.4	Evènements post-clôture	13
2.5	Immobilisations.....	13
2.6	Actifs non courants.....	17
2.7	Passifs courants et non courants.....	19
2.8	Impôt et crédit d'impôt.....	22
2.9	Information sectorielle	22
2.10	Autres produits et charges opérationnels	24
2.11	Résultat financier	24
2.12	Effectif moyen.....	24
2.13	Capitaux propres et résultat par action	25
2.14	Honoraires des commissaires aux comptes.....	27
2.15	Autres informations.....	27

1 ETATS CONSOLIDES

1.1 Etat de la situation financière consolidée

Bilan consolidé - Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022 retraité *	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022 publié *
Capital souscrit non appelé		-	-	-
Immobilisations incorporelles	2.5	8	11	11
Droits d'utilisation	2.5	3 213	2 866	859
Immobilisations corporelles	2.5	5 504	6 542	1 053
Immobilisations financières	2.5	539	584	456
Titres mis en équivalence		-	-	-
Impôts différés - actif		252	156	156
Actifs non courants		9 516	10 159	2 534
Stocks et en-cours	2.6	7 003	8 439	3 545
Clients et autres débiteurs	2.6	6 332	6 240	3 360
Disponibilités		3 201	1 077	678
Autres actifs courants		2 137	1 989	1 855
Actifs courants		18 673	17 745	9 438
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		-	-	15 933
Total Actif		28 189	27 905	27 905

(*) Les retraitements sur l'exercice 2022 concernent le reclassement des filiales américaines en *Activité classée en vue de la vente*, conformément à la norme IFRS 5.

Les notes annexes font parties intégrantes des états financiers consolidés

Bilan consolidé - Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022 retraité *	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022 publié *
Capital		8 130	5 173	5 173
Primes liées au capital		1 180	417	417
Réserves (part du groupe)		840	6 541	6 541
Résultat net des activités poursuivies (Part du groupe)		(3 120)	(5 624)	336
Résultat net des activités abandonnées (Part du groupe)		-	-	(5 961)
Capitaux propres (Part du groupe)		7 029	6 506	6 506
Intérêts minoritaires		-	-	-
Total des capitaux propres		7 029	6 506	6 506
Provisions à long terme	2.7	837	747	747
Dette sur droit d'utilisation - non courant	2.7	2 958	2 953	642
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	2.7	3 298	4 174	1 868
Autres passifs non courants		896	1 061	1 061
Passifs non courants		7 990	8 934	4 318
Fournisseurs et autres créditeurs	2.7	6 471	6 464	2 706
Autres passifs courants	2.7	-	-	-
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	2.7	5 873	5 382	2 732
Dette sur droit d'utilisation - courant	2.7	826	618	369
Impôts différés - passif		-	-	-
Passifs courants		13 170	12 464	5 808
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		-	-	11 272
Total Passif		28 189	27 905	27 905

(*) Les retraitements sur l'exercice 2022 concernent le reclassement des filiales américaines en *Activité classée en vue de la vente*, conformément à la norme IFRS 5.

Les notes annexes font parties intégrantes des états financiers consolidés

1.2 Etat du résultat net consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022 retraité *	31 Décembre 2022 publié *
Chiffre d'affaires	2.10	36 713	33 858	15 461
Autres produits courants		280	201	201
Produits opérationnels courants		36 993	34 059	15 662
Achats consommés		(14 974)	(15 126)	(5 719)
Variation de stocks de produits finis & en cours		55	(6)	26
Charges de personnel		(16 247)	(15 360)	(6 323)
Charges externes		(5 134)	(4 896)	(2 380)
Impôts et taxes		(317)	(243)	(152)
Amortissements & dépréciations des immobilisations		(1 992)	(1 933)	(637)
Dotations nettes des reprises de dépréciations & provisions		(104)	(800)	186
Autres charges courantes		(495)	(338)	(195)
Charges opérationnelles courantes		(39 208)	(38 702)	(15 193)
Résultat opérationnel courant		(2 215)	(4 642)	469
Produits opérationnels non courants		183	2 445	591
Charges opérationnelles non courantes		(27)	(2 135)	(470)
Résultat opérationnel	2.10	(2 059)	(4 332)	590
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		-	-	-
Coût de l'endettement financier brut		(995)	(661)	(149)
Coût de l'endettement financier brut		(995)	(661)	(149)
Autres produits financiers		19	78	49
Autres charges financières		(117)	(86)	(58)
Résultat financier		(1 093)	(669)	(158)
Résultat avant impôts		(3 152)	(5 001)	432
Impôts sur les résultats	2.9	32	(623)	(96)
Résultat net des activités poursuivies		(3 120)	(5 624)	336
Résultat net des activités abandonnées (1)	2.8	-	-	(5 961)
Résultat net consolidé		(3 120)	(5 624)	(5 624)
Intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net (Part Groupe)		(3 120)	(5 624)	(5 624)
Résultat par action (en €)		(0,19)	(0,54)	(0,54)
	<i>Nombre d'actions à date de clôture</i>	16 259 364	10 346 868	10 346 868

(*) Les retraitements sur l'exercice 2022 concernent le reclassement des filiales américaines en *Activité classée en vue de la vente*, conformément à la norme IFRS 5.

1.3 Etat du résultat global consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022 retraité *	31 Décembre 2022 publié *
Résultat net		(3 120)	(5 624)	(5 624)
Éléments recyclables en résultat net :				
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		18	(60)	(60)
Éléments non recyclables en résultat net :				
Charge IFRS 2 relative aux plans de stock-options		(0)	57	57
Ecarts actuariels liés aux engagements au titre des régimes à prestations définies		6	(140)	(140)
Résultat global		(3 096)	(5 768)	(5 768)

(*) Les retraitements sur l'exercice 2022 concernent le reclassement des filiales américaines en *Activité classée en vue de la vente*, conformément à la norme IFRS 5.

Les notes annexes font parties intégrantes des états financiers consolidés

1.4 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	2023	2022 retraité *	2022 publié *
Résultat net des sociétés intégrées	(3 120)	(5 624)	336
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	(166)	(77)	(77)
Amortissements, dépréciations et provisions	2 089	2 218	375
Plus-values de cession d'immobilisations incorp. & corp.	-	(264)	0
Charge d'impôt de la période y compris impôts différés	(32)	623	96
Indemnités d'assurance relatives à l'incendie Egide USA (1)	-	-	-
Coût de l'endettement financier	995	531	149
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies	(234)	(2 593)	880
Variation des stocks	1 296	(794)	(691)
Variation des créances clients	(175)	(1 261)	(656)
Variation des autres créances	(117)	(368)	401
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(258)	1 082	(46)
Variation des autres dettes	375	(378)	(330)
Impôt décaissé/reçu	(64)	(51)	(51)
Flux de trésorerie d'exploitation utilisés par les activités poursuivies	824	(4 363)	(494)
Flux de trésorerie d'exploitation utilisés par les activités non poursuivies	-	-	(2 996)
1. Flux de trésorerie liés à l'activité	824	(4 363)	(3 490)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(391)	(1 332)	(642)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	44	3 732	455
Subventions d'investissements	-	880	69
Indemnités d'assurance relatives à l'incendie Egide USA	-	-	-
Flux de trésorerie d'investissement utilisés par les activités poursuivies	(347)	3 281	(118)
Flux de trésorerie d'investissement utilisés par les activités non poursuivies	-	-	2 588
2. Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(347)	3 281	2 470
Augmentations de capital	3 719	-	-
Souscriptions d'emprunts	1 136	6 551	1 502
Remboursements d'emprunts	(2 198)	(5 497)	(570)
Coût de l'endettement financier	(995)	(531)	(149)
Flux de trésorerie de financement utilisés par les activités poursuivies	1 662	524	783
Flux de trésorerie de financement utilisés par les activités non poursuivies	-	-	(322)
3. Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 662	524	461
Incidence des variations de cours de devises	(15)	43	44
Trésorerie des activités non poursuivies	-	-	(399)
Variation de trésorerie	2 124	(515)	(914)
Trésorerie d'ouverture	1 077	1 592	1 592
Trésorerie de clôture	3 201	1 077	678

La trésorerie n'est constituée que de soldes de comptes bancaires.

1.5 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Résultat net	Autres capitaux propres	Capitaux propres
Valeurs nettes au 31 Décembre 2021	10 346 868	5 174	417	8 674	201	(2 892)	11 574
Résultat net					(5 624)		(5 624)
Autres éléments du résultat global						(143)	(143)
Affectation du résultat net de l'exercice précédent				985	(985)		-
Impact de l'effet de change				697			697
Autres variations		(1)				4	3
Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	10 346 868	5 173	417	10 356	(6 408)	(3 032)	6 507
Résultat net					(3 120)		(3 120)
Autres éléments du résultat global						24	24
Affectation du résultat net de l'exercice précédent				(6 408)	6 408		-
Augmentation de capital	5 912 496	2 956	763				3 719
Impact de l'effet de change				(100)		(0)	(101)
Autres variations							-
Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	16 259 364	8 130	1 180	3 848	(3 120)	(3 008)	7 030

Il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans le Groupe Egide.

2 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Informations générales

Egide conçoit, produit et distribue des composants hermétiques d'encapsulation (boîtiers électroniques passifs) servant à la protection et à l'interconnexion des systèmes électroniques ainsi que des composants métalliques et des matériaux dissipant la chaleur.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés établis au 31 décembre 2023, pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, dont le total de l'état de situation financière est de 28 189 K€, et l'état de résultat global, présenté par nature, dégage une perte nette consolidée de 3 120 K€ arrêté par le Conseil d'Administration du 29 avril 2024.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire. L'arrêté annuel se fait au 31 décembre, l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

2.2 Principes et méthodes comptables générales

Principes comptables

Les méthodes comptables exposées dans cette Annexe ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les comptes consolidés d'Egide au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 29 avril 2024 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 25 juillet 2024.

Référentiel comptable

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board), tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les textes de ce référentiel normatif sont disponibles sur le portail Internet EUR-Lex de l'Union Européenne à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A02008R1126-20160101>

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception des normes, modifications et interprétations adoptées par l'Union Européenne, applicables à compter du 1er janvier 2022 et mentionnées ci-après :

- Modifications d'IFRS 3 : « Référence au Cadre conceptuel »
- Modifications d'IAS 16 : « Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue »
- Modifications d'IAS 37 : « Contrats déficitaires — Coût d'exécution du contrat »

- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020 »
- IFRS 5 : « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Pour l'exercice 2023, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune autre norme, interprétation ou amendement.

Les nouvelles normes, modifications et interprétations publiées d'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023 pouvant avoir un impact sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

Normes non adoptées par l'Union européenne :

- Modifications d'IFRS 16 : " Obligation locative découlant d'une cession-bail "
- Modifications d'IAS 1 :
 - " Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants "
 - " Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur "
 - " Passifs non courants assortis de clauses restrictives "
- Modifications d'IAS 7 et d'IFRS 7 : " Accords de financement de fournisseurs "
- Modifications d'IAS 12 " Réforme fiscale internationale - Modèle de règles du Pilier 2 ".

Ces nouvelles normes sont en cours d'analyse par le Groupe lorsqu'elles lui sont applicables
L'activité du Groupe n'est pas affectée par une saisonnalité particulière.

Estimations et jugements comptables déterminants

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles que le Groupe peut être amené à réaliser. En effet, les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminés à partir des calculs de valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

Gestion du risque financier

- Risque de change
 - Le risque de change auquel est exposé le Groupe est principalement un risque dit « de transaction », c'est-à-dire le risque de non-alignement entre les devises dans lesquelles les revenus et les coûts du Groupe sont respectivement générés et encourus.
 - Chez Egide SA, les produits et les charges sont principalement libellés en euros. Pour ce qui concerne les filiales Egide USA et Santier, l'ensemble des produits et charges sont libellés en dollar américain. La variation de la parité euro/dollar entre 2022 et 2023 (cours moyen respectivement de 1,0812 et 1,1835) a impacté négativement le chiffre d'affaires 0,5 M€. Compte tenu des équilibres respectifs des entités du Groupe au regard des monnaies, aucune couverture de change n'est jugée nécessaire.

- Risques de taux

- L'endettement du groupe est essentiellement lié au financement à court terme de besoin en fonds de roulement, notamment les comptes clients. Ces financements sont donc sensibles aux hausses de taux d'intérêts.
- Les filiales américaines n'ont plus d'endettement à long terme et uniquement un crédit revolving, finançant les comptes clients et une partie du stock.
- L'endettement du Groupe au 31 décembre 2023 s'élève à 12,85M€ et se décompose comme suit:
 - 6,5 M€ de dettes d'Egide SA, dont :
 - 3 M€ au titre d'un contrat d'affacturage, dont la commission de financement est Euribor 3 mois + 1,3% ;
 - 0,7 M€ d'emprunt obligataire simple dont le taux d'intérêt fixe est de 8% ;
 - 0,9 M€ provenant de trois emprunts PGE dont le taux est de 0,73 % ; et
 - 1,6 M€ de dettes de loyer.
 - 4,5 M€ de dettes chez Egide USA Inc., dont :
 - 0,9 M€ ligne de crédit revolving, finançant les comptes clients et une partie du stock ;
 - 2,3 M€ de dettes liées au sale & leaseback du bâtiment de Cambridge ; et
 - 1,3 M€ de dettes de loyer.
 - 1,9 M€ de dettes chez Santier Inc., dont :
 - 1,0 M€ ligne de crédit revolving, finançant les comptes clients et une partie du stock ; et
 - 0,9 M€ de dettes de loyer.

Aucune mesure de couverture de taux n'a été prise.

- Continuité d'exploitation et de liquidité

- Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Au 31 décembre 2023, le Groupe affiche un endettement de 21,2M€ dont 12,9 millions d'euros de dettes financières et de dettes de loyer.
- Les 18,7 M€ des actifs courants sont supérieurs aux 13,2 M€ de passifs courants. Toutefois, les stocks n'étant pas facilement réalisables à court terme, il est prévu une levée de fonds pour renforcer la situation de trésorerie et assurer la continuité d'exploitation.

Périmètre de consolidation

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Egide sont les suivantes :

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation		% de contrôle		% d'intérêt	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Egide SA	Bollène (France)	Société mère	Société mère	100%	100%	100%	100%
Egide USA LLC	Wilmington – Delaware (USA)	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Egide USA Inc.	Cambridge – Maryland (USA)	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Santier Inc.	San Diego – Californie (USA)	IG	IG	100%	100%	100%	100%

IG = Intégration globale

Les filiales contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Le contrôle résulte du pouvoir pour le Groupe de diriger les politiques financières et opérationnelles de manière à obtenir des avantages de leurs activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote dans la société.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre et ont un exercice de 12 mois.

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés en totalité lors de la préparation des états financiers consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger

Les états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle d'Egide SA et monnaie de présentation des comptes du Groupe.

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie des filiales américaines Egide USA Inc. et Santier Inc. dont la devise de fonctionnement est le dollar américain, ont été convertis en euros, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Les comptes d'Egide USA LLC sont convertis selon la méthode du cours historique ; l'état de situation financière étant ainsi converti au cours historique, sauf pour les éléments monétaires convertis au cours de clôture. L'état de résultat global et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "autres capitaux propres".

Les cours de change utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

	Closing rate		Average rate	
	2023	2022	2023	2022
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
US Dollars	0,9050	0,9376	0,9248	0,9496

2.3 Faits marquants de la période

Le gouvernement d'entreprise d'Egide a été modifié le 1er juin 2023 avec la démission de Jim Collins de ses fonctions de PDG et la scission des postes de Président d'une part et d'autre part de Directeur Général comme suit :

- La Présidence qui est confiée à Monsieur Michel FAURE (Administrateur depuis 2016) ;
- La Direction Générale du Groupe a été confiée à Monsieur Philippe BRINGUIER, qui cumule avec sa fonction de Directeur Administratif et Financier du Groupe. ;
- Monsieur David HIEN, Directeur de l'établissement de Bollène en France, est nommé Directeur Général Délégué d'Egide SA.

La forte dégradation de la rentabilité du groupe en 2022 avec une perte de 5,6 millions d'euros, dont 6 millions dus aux filiales américaines, a conduit le Conseil d'administration à prendre la décision en décembre 2022, d'engager un processus de mise en vente des filiales américaines. En août 2023, la mise en vente des filiales américaines a été abandonnée et il a été décidé de mettre en œuvre un plan de redressement des dites filiales.

Par ailleurs, Egide doit faire face à l'inflation qui se traduit par une hausse des matières premières, de l'énergie et de la main d'œuvre. Le Groupe réagit en essayant de négocier des hausses de prix de vente avec ses clients pour répercuter les hausses de matières premières, de l'énergie et de la main d'œuvre. Les pressions inflationnistes sont plutôt maîtrisées et le business model repose sur des cotations pour chaque nouvelle commande. Les prix de l'énergie ont surtout augmenté à partir de 2022, résultant en une hausse de 303 K€ en 2023 des dépenses d'électricité et de gaz qui sont passées de 487 K€ à 789 K€.

En 2023, les provisions pour charges de Egide SA ont augmenté de 97K€ suite à une dotation de 450K€ pour des

litiges au premier semestre 2023 et au paiement de 340K€ au second semestre 2023 suite à un jugement de la cour d'appel de Nîmes pour des litiges prudhommes.

Egide a procédé à deux augmentations de capital en numéraire et sans suppression du DPS au second semestre 2023 pour un montant net de 3 719 K€ et l'émission de 5 912 496 nouvelles actions.

Le Groupe n'a pas d'activité et ne dispose d'aucun actif en Russie et en Ukraine. Ainsi, le conflit en cours en Ukraine n'a à ce jour pas eu d'incidence négative significative sur le Groupe.

2.4 Evènements post-clôture

Egide a annoncé dans un communiqué de presse fin avril, qu'en 2024, le Groupe Egide entend maintenir sa trajectoire de développement commercial et de rentabilité avec les objectifs suivants :

- Maintien du chiffre d'affaires consolidé à un niveau stable avec une croissance des activités des filiales aux Etats-Unis qui devrait compenser la baisse anticipée des activités d'Egide SA, due à des facteurs géopolitiques.
- Poursuite de la mise en œuvre de stratégies commerciales, notamment en élargissant sa gamme de produits (batteries thermiques, dispositifs de mise à feu) dans le secteur militaire et en explorant de nouveaux marchés géographiques porteurs afin de diversifier son portefeuille clients.
- Poursuite de l'amélioration de la rentabilité des filiales américaines et optimisation des opérations du Groupe aux Etats-Unis
- Maintien de la rentabilité du groupe à un niveau équivalent à celui de 2023.
- Etude minutieuse de toutes les options pour répondre à son besoin en fonds de roulement et à ses projets d'investissement.

Ces résultats, bien que provisoires, témoignent de l'efficacité des stratégies de redressement mises en place depuis 2023 par le Groupe.

2.5 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Compte tenu du caractère "sur mesure" des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts comptabilisés en charge sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et de développement n'est immobilisé à l'actif de l'état de situation financière du groupe.

Les amortissements sont pratiqués selon les durées suivantes :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Marque - Santier Inc.	15 ans
Relations clients et technologies - Santier Inc.	10 ans
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	5 à 10 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Brevets	12 ans

Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et de la juste valeur de la participation détenue précédemment par l'acquéreur dans l'entité acquise (s'il y a lieu) sur le montant net à la date d'acquisition des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, le complément de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes, sauf s'il correspond à un instrument de capitaux propres (complément de prix payable en actions).

À compter de la fin du délai d'affectation du prix d'acquisition qui intervient au plus tard un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de la juste valeur d'un complément de prix éventuel est constaté en résultat. À l'intérieur du délai d'affectation, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition sont également comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « Produits et charges opérationnels non courants » s'ils correspondent à leur définition (cf. note 10). Les autres changements sont comptabilisés en contrepartie du goodwill.

Les fonds de commerce acquis sont intégrés au goodwill.

A la date d'acquisition, le goodwill est rattaché à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues au niveau de cette UGT.

Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à un test dépréciation en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur et a minima une fois par an, conformément aux normes IAS 36 et IFRS 3.

Au 31 décembre 2023, le solde de l'écart d'acquisition de Santier a été totalement déprécié.

En milliers d'euros	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Valeurs brutes							
Concessions brevets et droits similaires	638	-	2	-	-	-	640
Fonds commercial	152	-	-	-	-	-	152
Actifs incorporels SANTIÉ	59 091	-	-	-	(52)	-	59 039
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-
Total	59 881	-	2	-	(52)	-	59 832
Cumul des amortissements et dépréciations							
Concessions brevets et droits similaires	(627)	-	(6)	-	-	-	(633)
Fonds commercial	(152)	-	-	-	-	-	(152)
Actifs incorporels SANTIÉ	(59 091)	-	-	-	57	(5)	(59 039)
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-
Total	(59 870)	-	(6)	-	57	(5)	(59 824)
Valeurs nettes							
Concessions brevets et droits similaires	11	-	(4)	-	-	-	8
Fonds commercial	(0)	-	-	-	-	-	(0)
Actifs incorporels SANTIÉ	(0)	-	-	-	5	(5)	0
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-
Total	11	-	(4)	-	5	(5)	8

Contrats de location - Droits d'utilisation d'immobilisations corporelles

Le Groupe identifie les biens objet d'un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement

d'une contrepartie.

Les contrats de location d'une durée initiale inférieure à 12 mois ou portant sur des biens d'une valeur individuelle inférieure à 5 000 euros ne sont pas traités dans le cadre d'IFRS 16.

Les loyers relatifs à ces contrats restent dans l'état du résultat.

À la date d'effet du contrat, le Groupe doit évaluer l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation au coût qui doit comprendre :

- Le montant de l'évaluation initiale du passif locatif représentant la valeur actualisée du montant des loyers payés non encore versés ;
- Le cas échéant, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur.

Le Groupe applique les dispositions relatives à l'amortissement énoncées dans « IAS 16 - Immobilisations corporelles » pour amortir l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation.

La durée d'amortissement des biens loués portés à l'actif est la durée du contrat de location.

En milliers d'euros	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Valeurs brutes							
Droit d'utilisation de biens immobiliers	5 449	-	-	-	(103)	-	5 346
Droit d'utilisation de matériels de transport	-	56	-	-	-	-	56
Droit d'utilisation de matériels de production	492	1 122	-	-	-	-	1 614
Droit d'utilisation installations techniques	271	-	-	-	-	-	271
Droit d'utilisation autres actifs corporels	64	-	-	(12)	(2)	-	50
Total	6 276	1 178	-	(12)	(105)	-	7 337
Cumul des amortissements et dépréciations							
Droit d'utilisation de biens immobiliers	(3 028)	-	(450)	-	40	-	(3 438)
Droit d'utilisation de matériels de transport	-	(19)	(18)	-	-	-	(37)
Droit d'utilisation de matériels de production	(197)	(26)	(205)	-	-	-	(429)
Droit d'utilisation installations techniques	(156)	-	(28)	-	-	-	(184)
Droit d'utilisation autres actifs corporels	(28)	-	(21)	12	1	-	(36)
Total	(3 409)	(45)	(722)	12	41	-	(4 124)
Valeurs nettes							
Droit d'utilisation de biens immobiliers	2 420	-	(450)	-	(63)	-	1 908
Droit d'utilisation de matériels de transport	-	37	(18)	-	-	-	19
Droit d'utilisation de matériels de production	294	1 096	(205)	-	-	-	1 185
Droit d'utilisation installations techniques	115	-	(28)	-	-	-	87
Droit d'utilisation autres actifs corporels	37	-	(21)	-	(1)	-	14
Total	2 866	1 133	(722)	-	(64)	-	3 213

Immobilisations corporelles

• Dépréciation des immobilisations corporelles

Selon IAS 36, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Préalablement au test de dépréciation, une identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été effectuée. Une UGT est constituée par un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie qui sont propres à cette UGT.

Pour le Groupe Egide, il est considéré que les UGT sont les suivantes :

- La société Egide SA
- La société Egide USA Inc.
- La société Santier Inc.

En effet, ces centres de profits reflètent le mode de génération des cash-flows le plus fin que peut définir le Groupe. Le Groupe procède à l'évaluation des cash-flows futurs actualisés que va générer chaque UGT. La valeur d'utilité correspondant au résultat de l'actualisation de ces cash-flows (cash-flow, dépenses d'investissement, niveau de BFR et financements) est comparée à la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de l'UGT correspondante. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, sauf si telle ou telle immobilisation ou ensemble d'immobilisations ont une valeur de marché spécifique supérieure à sa valeur comptable.

- Amortissements des immobilisations corporelles

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe.

Les amortissements sont pratiqués selon les durées suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Constructions	25 ans
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	3 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle à la fin de l'utilisation de ces actifs n'a été retenue et donc n'a été déduite de la base d'amortissement.

En milliers d'euros	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Valeurs brutes							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	20	-	-	-	-	-	20
Installations techniques matériel & outillage	19 274	-	116	-	(350)	2	19 043
Autres immobilisations corporelles	4 394	-	77	-	(103)	1	4 369
Immobilisations corporelles en cours	284	-	203	-	(3)	(114)	370
Avances et acomptes s/ immo. corp.	1	-	-	-	-	(1)	-
Total	23 973	-	396	-	(456)	(112)	23 801
Cumul des amortissements et dépréciations							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	(3)	-	(2)	-	-	-	(5)
Installations techniques matériel & outillage	(13 769)	-	(766)	-	192	-	(14 342)
Autres immobilisations corporelles	(3 548)	-	(496)	-	94	-	(3 950)
Immobilisations corporelles en cours	(112)	-	-	-	-	112	-
Total	(17 432)	-	(1 264)	-	286	112	(18 297)
Valeurs nettes							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	17	-	(2)	-	-	-	15
Installations techniques matériel & outillage	5 506	-	(650)	-	(158)	2	4 700
Autres immobilisations corporelles	846	-	(419)	-	(10)	1	419
Immobilisations corporelles en cours	172	-	203	-	(3)	(2)	370
Avances et acomptes s/ immo. corp.	1	-	-	-	-	(1)	-
Total	6 542	-	(868)	-	(171)	-	5 504

Immobilisations financières

En milliers d'euros	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Valeurs brutes							
Dépôts et cautionnements versés	47	-	3	(44)	(3)	536	539
Autres créances immobilisées	537	-	-	-	(1)	(536)	-
Total	584	-	3	(44)	(4)	-	539
Cumul des dépréciations							
Dépréciations sur dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur autres créances immobilisées	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes							
Dépôts et cautionnements versés	47	-	3	(44)	(3)	536	539
Autres créances immobilisées	537	-	-	-	(1)	(536)	-
Total	584	-	3	(44)	(4)	-	539

Les autres actifs financiers s'élèvent à 539 K€ avec notamment les dépôts de garantie des loyers immobiliers.

2.6 Actifs non courants

Stocks

Les stocks de matières premières, consommables et de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (majoré des frais d'acheminement) selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours, produits finis et semi-finis sont valorisés à leur coût de production comprenant l'ensemble des charges directes et indirectes de fabrication afférentes aux références reconnues bonnes en fin de fabrication ; le coût des rebuts de fabrication est enregistré directement dans les charges de l'exercice. Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les matières premières et les produits semi-finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation. Pour les composants, une dépréciation de 5% est calculée dès la fin de la commande du client pour lequel les composants ont été approvisionnés. La dépréciation est portée à 75% la deuxième année et à 100% la troisième sur la base de l'historique de dépréciation constaté. Il est précisé que le stock de matières premières comprend des composants et de la matière brute. Cette dernière, de par sa nature, se voit appliquer des règles de taux de dépréciation différents, fonction de l'écoulement possible par transformation en composants ou par revente sur un marché existant. Pour les produits finis sans commande de vente, la dépréciation est constituée dès la première année à hauteur de 100%.

Les variations de stocks et en-cours et les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces stocks sont présentées selon leur nature dans les postes « Achats consommés » ou « Variations de stocks de produits finis et en cours » de l'état de résultat global du Groupe.

En milliers d'euros	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Autres variations
Stocks M fournitures et aut. Approvisionnements	7 318	8 861	(1 543)
En-cours de biens	1 566	1 794	(228)
En-cours de services	159	135	24
Produits intermédiaires finis	1 913	1 742	171
Stocks de marchandises	64	6	59
Stocks - Valeurs brutes	11 020	12 537	(1 517)
Dépréciations s/ stocks - MP fourn. et approv.	(3 232)	(3 323)	92
Dépréciations s/ stocks - en cours de biens	(307)	-	(307)
Dépréciations s/ stocks - en cours de services	-	(252)	252
Dépréciations s/ stocks - produits intermédiaires finis	(474)	(519)	45
Dépréciations s/ stocks - marchandises	(4)	(4)	0
Stocks - Cumul des dépréciations	(4 016)	(4 098)	81
Stocks - Valeurs nettes	7 003	8 439	(1 435)

Clients et autres débiteurs

Les créances sont enregistrées initialement pour leur juste valeur, celles ayant une échéance à plus d'un an étant, le cas échéant, actualisées. Leur évaluation ultérieure est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non-recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances en monnaies étrangères sont évaluées à la clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion correspondants donnent lieu à l'enregistrement de pertes ou gains de change latents en résultat.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation
Clients et comptes rattachés	6 364	6 272	92
Dépr. clients et comptes rattachés	(32)	(32)	-
Créances clients	6 332	6 240	92
Avances et acomptes versés sur commandes	22	183	(161)
Personnel et comptes rattachés	74	10	65
Taxe sur la valeur ajoutée	204	82	122
Etat impôts divers (CIR)	234	169	65
Autres créances	1 204	1 219	(15)
Débiteurs divers	50	69	(18)
Charges constatées d'avance	348	258	90
Dépr. autres créances	-	-	-
Autres actifs courants	2 137	1 989	148
Total	8 469	8 229	240

Les CIR ne bénéficient pas du régime des PME communautaires et sont remboursables dans un délai de 3 ans, ce qui explique l'augmentation de la créance sur l'état qui a été financée par ailleurs.

Au compte de résultat, le CIR 2023 est inclus dans le poste « Autres produits opérationnels » et s'établit à 234 K€.

L'échéancier des créances clients et autres débiteurs est le suivant :

<i>En milliers d'Euros</i>	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022
<i>Non échues</i>	4 118	4 656
<i>Echues de 0 à 30 jours</i>	1 228	1 058
<i>Echues de 31 à 60 jours</i>	453	283
<i>Echues à plus de 60 jours</i>	533	243
<i>Echéances à plus de 90 jours</i>	-	-
Total Créances Clients	6 332	6 240

Variation des dépréciations :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Dépr. clients et comptes rattachés - courant	(32)	-	-	-	-	(32)
Total	(32)	-	-	-	-	(32)

2.7 Passifs courants et non courants

Provisions

Provisions pour avantages au personnel

Chez Egide SA, les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision calculée conformément à la norme IAS 19, de même que les primes versées aux salariés à l'occasion de l'obtention de la médaille du travail et que l'allocation spéciale d'ancienneté. Ces engagements résultent des conventions collectives applicables à chaque établissement et sont calculés selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Ces provisions ne concernent pas les filiales étrangères, ces sociétés n'ayant pas d'engagement de payer des primes complémentaires à l'expiration des contrats de travail des salariés, ni à aucune autre occasion au cours de leur présence au sein de la société.

La totalité de l'impact de la mise à jour du calcul prenant en compte ancienneté, mouvements de personnel...etc. a été prise en résultat. Les écarts actuariels sont passés en « Autres capitaux propres ».

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'âge de départ à la retraite est de 62 ou 65 ans, en fonction du statut non-cadre ou cadre ;
- Le taux d'augmentation annuel moyen des salaires est de 2,5 % ;
- L'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'Insee 2014-2016 ;
- La probabilité de présence est évaluée en fonction de statistiques internes propres à chaque établissement ;
- Le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 3,17 %.

Le changement de taux d'actualisation de 3,50% à 3,17% a été passé sur variation des autres capitaux propres.

Les provisions sont non courantes et sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Provisions pour pensions et retraites - courant	512	-	-	(12)	-	(7)	493
Autres provisions pour risques - non courant	-	-	450	(341)	-	200	309
Provisions pour restructurations - non courant	235	-	-	-	-	(200)	35
Provisions	747	-	450	(353)	-	(7)	837

Les autres provisions pour risques concernent des litiges Prudhommaux chez Egide SA.

Dettes financières

L'évolution des dettes financières, dont la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Augmentation	Diminution	Effet du change	Autres variations	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5 382	1 136	(1 361)	(81)	564	5 640
Dettes sur droit d'utilisation - courant	618	-	(837)	(9)	1 054	826
Dettes financières courantes	6 000	1 136	(2 198)	(90)	1 617	6 466
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	4 174	-	(0)	(79)	(564)	3 531
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	2 953	-	-	(74)	80	2 958
Dettes financières non courantes	7 126	-	(0)	(154)	(484)	6 489
Total	13 126	1 136	(2 198)	(243)	1 133	12 954

L'échéancier des dettes financières est ventilé comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Dû à moins d'un an	Dû de 1 à 5 ans	Dû à plus de 5 ans	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Emprunt obligataire - Egide SA	244	477	-	721
Emprunt Prêt Garanti par l'Etat - Egide SA	285	595	-	879
Total auprès des établissements de crédit	529	1 072	-	1 600
Emprunt revolving - Santier	1 038	-	-	1 038
Prêt BPI financement CIR - Egide SA	115	273	-	388
Emprunt revolving - Egide USA Inc.	938	-	-	938
Dettes d'affacturage - Egide SA	2 960	-	-	2 960
Total divers	5 051	273	-	5 324
Dettes complémentaires de leaseback - Egide USA Inc.	60	379	1 808	2 246
Dettes de loyers - Santier Inc.	197	660	0	857
Dettes de loyers - Egide SA	572	957	46	1 574
Dettes de loyers - Egide USA Inc.	57	237	1 059	1 352
Total dettes de loyers	885	2 233	2 912	6 030
Total	6 465	3 577	2 912	12 954

<i>En milliers d'euros</i>	Dû à moins d'un an	Dû de 1 à 5 ans	Dû à plus de 5 ans	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022
Emprunt obligataire - Egide SA	225	721	-	946
Emprunt Prêt Garanti par l'Etat - Egide SA	213	879	-	1 092
Total auprès des établissements de crédit	438	1 600	-	2 038
Emprunt revolving - Santier Inc.	1 188	-	-	1 188
Prêt Sofired PME Défense - Egide SA	60	-	-	60
Prêt BPI assurance prospection - Egide SA	-	-	18	18
Prêt BPI financement CIR - Egide SA	207	249	-	456
Emprunt revolving - Egide USA Inc.	1 407	-	-	1 407
Dettes d'affacturage - Egide SA	2 027	-	-	2 027
Total divers	4 889	249	18	5 156
Dettes complémentaires de leaseback - Egide USA Inc.	56	459	1 847	2 362
Dettes de loyers - Santier Inc.	193	888	-	1 081
Dettes de loyers - Egide SA	369	380	262	1 011
Dettes de loyers - Egide USA Inc.	55	293	1 130	1 478
Total dettes de loyers	673	2 020	3 239	5 932
Total	6 000	3 869	3 257	13 126

Fournisseurs et autres créiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023	Valeurs nettes au 31 Décembre 2022	Variation
Dettes fournisseurs	4 413	4 769	(357)
Avances acomptes reçus sur commandes	96	14	82
Dettes sociales	1 011	954	58
Dettes fiscales (hors IS)	799	663	136
Comptes courants groupe	(0)	0	(0)
Autres dettes	152	64	88
Sous-total	6 471	6 464	7
Autres passifs courants	-	-	-
Total	6 471	6 464	7

L'échéancier des fournisseurs et autres créiteurs est ventilé comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Dû à moins d'un an	Dû de 1 à 5 ans	Dû à plus de 5 ans	Valeurs nettes au 31 Décembre 2023
Dettes fournisseurs - courant	4 413	-	-	4 413
Avances acomptes reçus sur commandes	96	-	-	96
Dettes sociales - courant	1 011	-	-	1 011
Dettes fiscales (hors IS) - courant	799	-	-	799
Comptes courants groupe - courant	(0)	-	-	(0)
Autres dettes - courant	152	-	-	152
Sous-total	6 471	-	-	6 471
Autres passifs courants	-	-	-	-
Total	6 471	-	-	6 471

2.8 Impôt et crédit d'impôt

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé, selon la norme IAS 12 :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Résultat avant impôts	(3 152)	(5 001)
Taux d'imposition français	25,0%	25,0%
Impôt théorique	788	1 250
Effet des actifs non reconnus et différences de taux	(744)	(1 823)
Différences permanentes	52	-
Autres éléments dont CVAE	(64)	(51)
Impôt sur les résultats comptabilisés	32	(624)

La situation fiscale latente au 31 décembre 2023 est composée des pertes reportables d'un montant de 58 494 K€ pour Egide SA et de plus de 8 000 K\$ soit 7 500 K€ pour Egide USA LLC reportables et utilisables sur les deux sociétés américaines Egide USA Inc. et Santier Inc.

L'impôt différé correspondant aux déficits reportables d'Egide SA a été activé à hauteur de 252 k€, soit la charge d'impôts que ne sera pas payée au cours des 2 à 3 années prochaines compte tenu des projections de résultats.

Aux Etats-Unis, les pertes reportables d'Egide USA Inc. sont utilisables au sein du groupe fiscal composé de Santier Inc, Egide USA Inc. et Egide LLC (tête de groupe). Le reliquat d'impôt différé actif qui datait de l'acquisition de Santier Inc. ont été passé en charge au 30 juin 2022 lors de l'opération de lease back et aucune nouvelle activation n'a été constatée.

2.9 Information sectorielle

- Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine (incoterm EXW). Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine. Le bon de livraison et la facture sont émis le jour de l'enlèvement effectif des produits.

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et de marchandises ainsi que les frais d'outillages s'y

rapportant.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des segments opérationnels, les segments présentés sont les suivants :

- Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par BU,
- Chiffre d'affaires par pays,
- Chiffre d'affaires par technologie.

Les principaux indicateurs financiers des segments opérationnels se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Chiffre d'affaires 2023	Résultat opérationnel 2023 retraité
Egide SA	17 499	291
Egide USA Inc.	11 612	(1 506)
Egide USA LLC	-	(21)
Santier Inc.	7 602	(822)
Total	36 713	(2 059)

<i>En milliers d'euros</i>	Chiffre d'affaires 2022	Résultat opérationnel 2022 retraité
Egide SA	15 461	671
Egide USA Inc.	9 653	(2 487)
Egide USA LLC	-	(73)
Santier Inc.	8 744	(2 444)
Total	33 858	(4 332)

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteurs géographiques

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022 retraité
Amérique du Nord	18 540	16 080
Europe	10 400	8 980
Asie et Reste du monde	7 773	8 798
Chiffre d'affaires par secteurs géographiques	36 713	33 858

Chiffre d'affaires par domaines d'application

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022 retraité
Imagerie thermique	15 020	11 850
Puissance	7 740	6 970
Optronique	5 520	4 630
Hyperfréquence	5 030	6 160
Autres éléments dont études	3 403	4 248
Chiffre d'affaires par domaines d'application	36 713	33 858

2.10 Autres produits et charges opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022 retraité
Créances irrécouvrables - Egide SA	(36)	(33)
Crédit d'impôt recherche - Egide SA	234	169
Redevances de logiciels	(325)	(259)
Jetons de présence	(60)	-
Divers	(27)	(15)
Autres produits et charges opérationnels	(214)	(138)

2.11 Résultat financier

Le résultat financier est décomposé comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022 retraité
Charges d'intérêts	(860)	(531)
Charges financières sur droit d'utilisation	(135)	(130)
Pertes et gains de change sur opérations financières	(32)	61
Autres produits	(66)	(68)
Résultat financier	(1 093)	(669)

2.12 Effectif

Au 31 décembre 2022 et 2023, l'effectif rémunéré total du Groupe incluant le Président-Directeur général est le suivant (ventilation par sexe et par zone géographique) :

	Au 31 décembre 2022			Au 31 décembre 2023		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Egide SA (France – Trappes)	2	2	4	2	2	4
Egide SA (France – Bollène)	35	83	118	41	90	131
Egide USA (USA - Cambridge)	27	43	70	36	49	85
Santier (USA – San Diego)	43	18	61	46	14	60
Total	107	146	253	125	155	280

	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2021		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Egide SA (France – Trappes)	2	2	4	2	2	4
Egide SA (France – Bollène)	35	83	118	41	90	131
Egide USA (USA - Cambridge)	27	43	70	36	49	85
Santier (USA – San Diego)	43	18	61	46	14	60
Total	107	146	253	125	155	280

2.13 Capitaux propres et résultat par action

Plans d'options de souscription d'actions

Autorisés par les assemblées générales du 16 juin 2016 et 19 juin 2020 d'Egide SA, les conseils d'administration des 19 mai 2017, 30 juin 2020, 22 mars et 29 septembre 2021 et du 1er juin 2023 ont consenti au bénéfice d'un de ses dirigeants et de certains membres du personnel salarié de la société et de ses filiales détenues directement ou indirectement, des options donnant droit à la souscription d'actions à émettre à titre d'augmentation de son capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant des rachats effectués dans les conditions prévues par la loi.

Il a été attribué de nouvelles options au cours de l'exercice 2023. En revanche, 250 000 options anciennes sont devenues caduques.

La situation des divers plans à la clôture de l'exercice est la suivante :

Numéro du plan	Plan 8.1	Plan 10.1	Plan 10.2	Plan 10.3	Plan 10.4	Plan 10.5	Total
Options attribuées non exercées	25 000	80 000	20 000	20 000	20 000	100 000	265 000
Prix de souscription	2,57 €	0,86 €	1,01 €	1,05 €	1,32 €	0,64 €	-

Pour information, le cours moyen de l'action Egide SA au cours de l'exercice 2023 a été de 0,692 euros, et le cours de clôture du 31 décembre 2023 est de 0,729 euros.

Les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction (pour les émissions de l'exercice : durée de vie de l'option de 4,5 ans, volatilité de 30%, taux sans risque de -0,33 % et sans clause d'exercice anticipée ni dividende attendu). Elle est constatée dans l'état de résultat global sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés avec pour

contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant de pouvoir être exercées sont reprises dans l'état de résultat global de la période au cours de laquelle la caducité est constatée du fait du départ des salariés avant la fin de la période d'acquisition des droits.

La société applique la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés » aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2023. A cette date, la juste valeur des 385 000 options d'achat d'actions, calculée avec la formule la plus pertinente concernant les conditions et le règlement de chaque plan est enregistrée dans les capitaux propres pour un total de 392 K€ et la moyenne pondérée du prix de souscription est de 1,00 €.

En application d'IFRS 2, la Société comptabilise la juste valeur de ces attributions comme une charge de rémunération à base d'actions sur la période au cours de laquelle les services connexes sont reçus avec une augmentation correspondante des capitaux propres. La rémunération en actions est comptabilisée selon la méthode linéaire. La charge de rémunération en actions est basée sur les attributions qui devraient finalement être acquises et, est réduite des déchéances prévues. Ces charges sont non significatives pour l'exercice 2023 et se sont élevées à 64 K€ pour les exercices 2022.

Autorisations d'augmentation de capital

Le Conseil d'administration du 11 août 2023 a décidé sur usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'assemblée des actionnaires du 18 juin 2021 de lancer une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 1 921 561,20 euros correspondant à une augmentation nominale de 1 478 124 euros (par émission de 2 956 248 actions d'une valeur de nominale de 0,50 euros) et une prime d'émission de 443 437,20 euros sur la base d'un prix de souscription 0,65 euros.

Le Conseil d'administration du 20 novembre 2023 a décidé sur usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'assemblée des actionnaires du 12 septembre 2023 de lancer une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de 1 921 561,20 euros correspondant à une augmentation nominale de 1 478 124 euros (par émission de 2 956 248 actions d'une valeur de nominale de 0,50 euros) et une prime d'émission de 443 437,20 euros sur la base d'un prix de souscription 0,65 euros.

Résultat par action

Le résultat par action, dilué ou non, prend en compte le "Résultat net - part du groupe" tel qu'il ressort de l'état de résultat global.

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat précité par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. La date de prise en compte des émissions d'actions consécutives à des augmentations de capital en numéraire est la date de disponibilité des fonds. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.

Le résultat dilué par action est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires, en utilisant la méthode dite du rachat d'actions. Les options de souscription d'actions sont prises en considération dans le calcul du nombre d'actions théoriques supplémentaires uniquement lorsque leur prix d'exercice est inférieur au cours de l'action sur le marché à la date du calcul.

Le tableau suivant présente le nombre d'actions pris en compte :

Date de prise en compte	Nombre d'actions	2023		2022	
		Prorata présence	Nombre pondéré	Prorata présence	Nombre pondéré
31/12/1999	643 598	1	643 598	1	643 598
03/04/2000	400	1	400	1	400
05/07/2000	91 999	1	91 999	1	91 999
22/12/2000	245 332	1	245 332	1	245 332
31/12/2001	3 458	1	3 458	1	3 458
31/12/2003	1 428	1	1 428	1	1 428
31/12/2004	7 099	1	7 099	1	7 099
31/12/2005	4 942	1	4 942	1	4 942
21/08/2006	285 738	1	285 738	1	285 738
31/12/2006	1 837	1	1 837	1	1 837
31/12/2007	288	1	288	1	288
31/12/2008	3	1	3	1	3
31/12/2009	153	1	153	1	153
10/06/2011	25	1	25	1	25
17/02/2012	493 080	1	493 080	1	493 080
04/04/2012	5 417	1	5 417	1	5 417
30/06/2014	2 280 573	1	2 280 573	1	2 280 573
13/11/2015	406 536	1	406 536	1	406 536
24/02/2017	3 428 460	1	3 428 460	1	3 428 460
07/06/2019	2 446 502	1	2 446 502	1	2 446 502
13/12/2023	5 912 496	1	5 912 496	-	-
Actions ordinaires			16 259 364		10 346 868
Nombre d'actions théoriques supplémentaires			-		-
Impact des instruments dilutifs			16 259 364		10 346 868

2.14 Honoraires des commissaires aux comptes

En euros	2023	2022 retraité
Audit du Groupe - RSM	158 000	155 290
Audit du Groupe - PriceWaterhouseCoopers Audit (PWC)	70 000	87 800
Services hors certification des comptes - RSM	5 000	
Services hors certification des comptes - PWC		
Total	233 000	243 090

2.15 Autres informations

Transactions avec les parties liées

Les dirigeants d'Égide SA sont le Président directeur général et le directeur général délégué. Les administrateurs (hormis le Président) sont trois depuis la dernière Assemblée. Ils sont tous indépendants.

La rémunération brute versée au directeur général s'est élevée à 214 K€ en 2023, y compris les avantages en nature.

En 2023, 60 K€ de jetons de présence ont été versés.

Les administrateurs d'Égide SA n'ont pas reçu d'options de souscription d'actions.

Par ailleurs, les administrateurs bénéficient d'une assurance "Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux" souscrite auprès de la société Liberty. La garantie est de 5 000 K€ maximum, la franchise aux USA est de 100 KUSD et la prime annuelle de 8,5 K€ TTC.

Engagements et autres obligations contractuelles

- Engagements donnés

Engagements en faveur des sociétés liées

Egide USA LLC s'est portée caution en faveur de la société H.G. Fenton Development Company, propriétaire du bâtiment loué par Santier Inc. à compter du 1er janvier 2018 afin de garantir les loyers dus pour un montant estimé à 1 691 KUSD soit 1 564 k€ au 31 décembre 2023.

Egide USA s'est engagé à augmenter le dépôt de garantie de 500.000 USD en faveur de son bailleur si son EBITDA était inférieur à 1 millions de dollars.

En faveur des établissements de crédit :

Les engagements de crédit-bail d'Egide concernent uniquement les postes suivants et se résument comme suit :

Matériel industriel (euros)	31/12/2023	31/12/2022
Valeur des biens à la date de signature du contrat	1 925 233	881 955
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées si ces biens avaient été acquis :		
- au cours de l'exercice	232 664	102 166
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	162 196	119 205
Redevances payées :		
- au cours de l'exercice	316 535	116 761
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	208 657	131 513
Redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	1 275 708	701 739
Prix d'achat résiduel	13 777	7 575

Engagements d'affacturage

- L'entreprise cède ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. L'encours hors-bilan dans les comptes sociaux de Egide SA est de 2 965 K€ au 31 décembre 2023
- En cas de non-paiement d'une créance, l'entreprise serait appelée à rembourser l'avance reçue.

En faveur de tiers divers :

- Néant

- Engagements reçus

Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.